

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Prothésaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent

Matricule : 9263 Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MOUSETTAH AHMED

Date de naissance : 01.01.1950

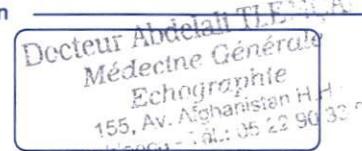
Adresse : LOTISSEMENT AL ADARISSA N° 141 SIDI MAROUF  
CASABLANCA

Tél. : 0681311068

Total des frais engagés : = 817,00 = Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05.11.2019

Nom et prénom du malade : NARIAKI FATIMA Age : 26/10/13

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Bronchite longue

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) : *Cult*



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05.11.19	C		200.00	Docteur Abd... Médecine générale Echographie Gastroscopie
				150.00
				Gastroscopie

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>Pharmacie AL ABBEY</p> <p>Dr. Sana CHRAIBI</p> <p>8, Lot. Essalamma ârouf Casablanca 22 97 40 65</p>	5/11/19	577,00

## **ANALYSES - RADIOPHARMACIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

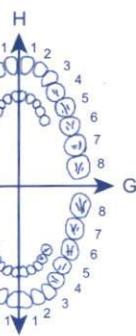
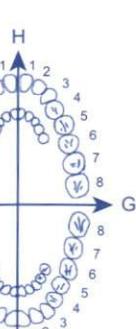
## AUXILIAIRES MEDICAUX

#### RELEVE DES FRAIS ET HORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$  \begin{array}{r l}  H & 25533412 \quad 21433552 \\  \hline  D & 00000000 \quad 00000000 \\  & 00000000 \quad 00000000 \\  B & 35533411 \quad 11433553  \end{array}  $ <p><b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

Dr. ABDELALI TLEMÇANI

MEDECINE GENERALE

Echographie

155, Avenue Afghanistan

Hay El Hassani - Casablanca

Tél. : 05.22.90.33.90

الدكتور عبد العالى التلمسانى

الطب العام

أمراض النساء والرجال والأطفال

الفحص بالتلفرز

155، شارع أفغانستان

حي الحسني - الدار البيضاء

الهاتف: 05.22.90.33.90

- 5 NOV. 2019

Casablanca, le

$54,20 \times 4 = 216,80$   
- Tricef (n° 14)

(S.V.)

$143,60 \times 2 = 287,20$   
- Oroken (n° 02) (22)

NARIAKI FATIMA

54,20 54,20

(S.V.)

54,20

54,20

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat - R.P.1.  
Ain sebâ Casablanca  
Oroken 200 mg. cp. pel b 8  
P.P.V : 143,60

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat - R.P.1.  
Ain sebâ Casablanca  
Oroken 200 mg. cp. pel b 8  
P.P.V : 143,60

LOT N°: 1532  
UT. AV: 07/22  
PPV: 42,00 DH

42,00  
PPV  
31DH00

T: 577,00

Pharmacie AL ABE  
Dr. Sana CHRAIBI  
48, Lot. Essalama  
Sidi Maârouf Casablanca  
Tél. : 05 22 97 40 65

Docteur Abdelali TLEMÇANI  
Médecine Générale  
Echographie  
155, Av. Afghanistan H.H  
Tél. : 05 22 90 33 90

المرجو إحضار الوصفة عند المراقبة

12/64

في N° ..... رقم  
Le 8/11 2019

السيد ..... الامضاء ..... Mr. H.D. LEBKIRH  
Institut für Politikwissenschaften  
Autorenkartei Nr. 1260  
AMMUNITIONSMAGAZIN N° 1  
Sidi Maktoub 1986  
AL-MASRIRAH